VENTE A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Résidences

—ET DE—

Propriétés Commerciales,

Exceptionnellement bien situées dans les Premier et Quatrième Districts.

La résidence en briques
1326 rue St André

Les deux résidences simples, neuves et modernes,
Nos 1922 et 1926 rue Prytanée.

La résidence en briques à deux étages,
1410 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages,
2024 rue Colisée.

La résidence double à deux étages en briques,
1120 et 1122 rue St. André.

La jolie résidence simple en bois,
1238 rue St André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages.
1235 et 1237 rue St André.

—ENSEMBLE AVEC—

LOTS DE TERRE

FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER,

Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques,
430-436 rue Natchez,

Le magasin en briques à quatre étages,
400 rue Magasins.

La bâtisse en briques à quatre étages,
320 rue du Camp.

EDWARD CONERY BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET ALS.

No 64,729 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DEVIS, DANZIGER & TESSIER—encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 25 FEVRIER 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de trois ordres de Cour, signés le 17 janvier 1902, ensemble avec un jugement de partage signé le 7 janvier 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, Division C, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme la quatrième partie ou portion d'un certain ilet de terre situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Joséphine, Chestnut, St André et Colisée; ledit ilet est désigné par le No 25 sur le plan original du faubourg Lafayette déposé en l'étude de Carlisle Pollock, autrefois un notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre ici décrit mesurant 120 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 162 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Colisée, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1326 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette et contenant vestibules, à peu près 16 chambres, chambre à bain, verandas sur le devant, galeries sur les coté et dans le fond, office, boudoir, etc., citernes, hangar, écuries dans la cour, magnifique pelouse et jardin, etc.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot C forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Prytanée et Colisée, désigné comme le No 1 et faisant partie du lot 50 sur le plan original de Joyer, Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 1 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées particulièrement et distinctement dans les dites deuxième et troisième ventes comme étant les propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages presque neuves, chacune retirée de la banquette et contenant au rez-de-chaussée vestibule, réception, salon, double salon à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois, gaz, sonnettes électriques, plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan de la Bourse.

4° Un certain [illegible] dans le district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie, désignés par les lettres A et B sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot A forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

5° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Prytanée et Colisée, désigné comme le No 1 et faisant partie du lot 50 sur le plan original de Joyer, Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 1 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées particulièrement et distinctement dans les dites deuxième et troisième ventes comme étant les propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages presque neuves, chacune retirée de la banquette et contenant au rez-de-chaussée vestibule, réception, salon, double salon à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois, gaz, sonnettes électriques, plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan de la Bourse.

6° Un certain [illegible] dans le district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie, désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot C forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

Me 64,729 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DEVIS, DANZIGER & TESSIER—encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 25 FEVRIER 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de trois ordres de Cour, signés le 17 janvier 1902, ensemble avec un jugement de partage signé le 7 janvier 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, Division C, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme la quatrième partie ou portion d'un certain ilet de terre situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Joséphine, Chestnut, St André et Colisée; ledit ilet est désigné par le No 25 sur le plan original du faubourg Lafayette déposé en l'étude de Carlisle Pollock, autrefois un notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre ici décrit mesurant 120 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 162 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Colisée, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1326 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette et contenant vestibules, à peu près 16 chambres, chambre à bain, verandas sur le devant, galeries sur les coté et dans le fond, office, boudoir, etc., citernes, hangar, écuries dans la cour, magnifique pelouse et jardin, etc.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot C forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Prytanée et Colisée, désigné comme le No 1 et faisant partie du lot 50 sur le plan original de Joyer, Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 1 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées particulièrement et distinctement dans les dites deuxième et troisième ventes comme étant les propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages presque neuves, chacune retirée de la banquette et contenant au rez-de-chaussée vestibule, réception, salon, double salon à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois, gaz, sonnettes électriques, plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan de la Bourse.

4° Un certain [illegible] dans le district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie, désignés par les lettres A et B sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot A forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

5° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Prytanée et Colisée, désigné comme le No 1 et faisant partie du lot 50 sur le plan original de Joyer, Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 1 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées particulièrement et distinctement dans les dites deuxième et troisième ventes comme étant les propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages presque neuves, chacune retirée de la banquette et contenant au rez-de-chaussée vestibule, réception, salon, double salon à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois, gaz, sonnettes électriques, plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan de la Bourse.

6° Un certain [illegible] dans le district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie, désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot C forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

EDWARD CONERY BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET ALS.

No 64,729 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DEVIS, DANZIGER & TESSIER—encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 25 FEVRIER 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de trois ordres de Cour, signés le 17 janvier 1902, ensemble avec un jugement de partage signé le 7 janvier 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, Division C, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme la quatrième partie ou portion d'un certain ilet de terre situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Joséphine, Chestnut, St André et Colisée; ledit ilet est désigné par le No 25 sur le plan original du faubourg Lafayette déposé en l'étude de Carlisle Pollock, autrefois un notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre ici décrit mesurant 120 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 162 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Colisée, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1326 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette et contenant vestibules, à peu près 16 chambres, chambre à bain, verandas sur le devant, galeries sur les coté et dans le fond, office, boudoir, etc., citernes, hangar, écuries dans la cour, magnifique pelouse et jardin, etc.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot C forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Prytanée et Colisée, désigné comme le No 1 et faisant partie du lot 50 sur le plan original de Joyer, Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 1 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées particulièrement et distinctement dans les dites deuxième et troisième ventes comme étant les propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages presque neuves, chacune retirée de la banquette et contenant au rez-de-chaussée vestibule, réception, salon, double salon à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois, gaz, sonnettes électriques, plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan de la Bourse.

4° Un certain [illegible] dans le district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie, désignés par les lettres A et B sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot A forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

5° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Prytanée et Colisée, désigné comme le No 1 et faisant partie du lot 50 sur le plan original de Joyer, Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 1 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées particulièrement et distinctement dans les dites deuxième et troisième ventes comme étant les propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages presque neuves, chacune retirée de la banquette et contenant au rez-de-chaussée vestibule, réception, salon, double salon à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois, gaz, sonnettes électriques, plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan de la Bourse.

6° Un certain [illegible] dans le district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie, désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot C forme l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

lée à la rue St André, et 150 pieds de profondeur sur la ligne opposée à et courant parallèle à la rue Colisée, lequel morceau ou portion de terre est composé des lots 32, 33, 34 et 35 sur un plan par B. Buisson, voyer, daté le 20 janvier 1848, déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire, et de 24 pieds 6 pouces du lot 31 sur ledit plan, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1410 rue St André et comprenant une résidence moderne en briques à deux étages retirée de la banquette, avec barrière massive en fer, contenant au rez-de-chaussée, salon à arches, salle à manger, vestibules, salle à déjeuner, cuisine, cave, galeries sur le devant, sur les côtés et dans le fond, le premier étage contenant 7 grandes chambres à coucher, vestibule, 2 chambres à bain, galerie, etc; grandes citernes, dépendances, hangar, etc., dans la cour. La maison est admirablement décorée, a le gaz et plomberie moderne dans toute la maison. Pelouse ornée de parterre, passages en pierres plattes, etc.

5° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Joséphine et St André, désigné par la lettre C sur un devis dressé par J. A. D Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Chas. Stinger, ancien notaire en cette ville, le 30 décembre 1867, ledit morceau ou portion de terre mesurant en mesure américaine 50 pieds de face sur la rue Colisée par une profondeur de 128 pieds 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Joséphine et 128 pieds, 1 pouce, 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue St André, et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2024 rue Colisée, comprenant une bâtisse à deux étages en bois, retirée de la banquette, joli grillage en fer et contenant au rez-de-chaussée, galerie sur le devant, vestibule, salons doubles, salle à manger, cuisine, office, galerie dans le fond. Le premier étage contenant galerie sur le devant, vestibule, 6 grandes chambres à coucher, chambre à bain. Dans la cour est une dépendance contenant chambres pour buanderie, bois et charbon, citerne, etc.

6° Un certain lot ou portion de terre, situé, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Joséphine, Camp et Magasins, et mesurant 39 pieds, 10 pouces, 4 lignes de face à la rue St André sur 191 pieds, 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Camp, et 191 pieds 3 pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Magasins et 39 pieds, 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, toutes mesures américaines; ladite portion de terre est composée de l'entier du lot 15, et 13 pieds, 3 pouces et 4 lignes du lot 14 contigu au dit lot 15, d'après un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 16 décembre 1854 et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire en cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1120 et 1122 rue St André, consistant en une résidence double en briques à deux étages, contenant de chaque côté salons doubles, vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine, chambres à domestiques, office, galeries sur le devant et sur le côté, 6 chambres à coucher, chambres à bain. La maison est élégament décorée partout. Grandes citernes, hangars, etc., dans la cour, le gaz et plomberie moderne dans toute la maison.

7° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp Chestnut, St André et Joséphine, désigné par le No 15 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine 32 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue St André sur 125 pieds de profondeur et face à la rue Chestnut et formant l'encoignure immédiate, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1238 rue St André, comprenant un joli cottage simple en bois retiré de la banquette et contenant 5 chambres, office, cuisine, chambre à bain, etc. Gaz et plomberie moderne dans toute la maison.

8° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Nouveau Camp, Ste Marie et Chestnut, étant à peu près la moitié dudit ilet et composé de 6 lots de terre décrits comme suit:

1° Lots Nos 1, 3, 4 et 5 sur un plan par A. Castaing, architecte, daté le 1er décembre 1849, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Lot No 1 mesurant 60 pieds de face sur la rue St André, 57 pieds de largeur dans le fond, par 127 pieds 11 pouces de profondeur sur ligne de côté vers la rue Nouveau Camp, et 125 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2. Lot No 3 mesurant 34 pieds 7 pouces de face à la rue St André, 31 pieds 10 pouces 7 lignes de largeur dans le fond par 124 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4. Le lot No 4 mesurant 60 pieds de face à la rue St André, 57 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 122 pieds 3 pouces sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 mesurant 60 pieds de face à la rue St André, 57 pieds de largeur dans le fond, 122 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 121 pieds 6 pouces de profondeur et face sur la rue Chestnut, toutes mesures françaises.

2° Lot No 2, sur ledit susmentionné plan par A. Castaing, le 1er décembre 1849, et aussi sur un plan de même date par C. A. Hedin, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, lequel lot mesurant en mesure française 60 pieds de face plus ou moins sur la rue St André, 57 pieds plus ou moins de largeur dans le fond, 125 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 124 pieds 3 pouces plus ou moins, de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

3° Lot B 10 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 14 mai 1861, annexé à et faisant partie d'un acte de J. Bendernagel, ancien notaire, daté le 7 juillet 1884 et mesurant, en mesure américaine, 18 pieds, 10 pouces, 2 lignes de face à la rue St André, 159 pieds 9 pouces de face à la rue Nouveau Camp; 138 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1 ci dessus décrit et ayant une largeur de 10 pieds, 8 pouces et 4 lignes dans le fond et ensemble les dits lots forment toute la façade dudit ilet sur la rue St André avec profondeurs et façades sur les rues Chestnut et Nouveau Camp ci dessus mentionnées, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1235 et 1237 rue St André comprenant la résidence double en briques à deux étages et mansarde, bien construite, retirée de la banquette et contenant de chaque coté galeries sur le devant, vestibules, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, cave, office, cinq grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., dépendances contenant chambre à buanderie, deux chambres à domestiques, etc. Dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état et est bien décorée et a le gaz et plomberie moderne partout.

9° Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Poydras, Tchoupitoulas et Natches, désignés par les Nos 14 et 15, sur un plan par Jos. Pilié, daté le 26 janvier 1828 annexé à un acte passé pardevant G. R Stringer, ancien notaire, le 26 décembre 1828, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun 22 pieds de face sur la rue Natchez, 22 pieds 6 pouces dans le fond. Lot 15 ayant une profondeur de 61 pieds 9 pouces sur le côté vers la rue Magasins, contigu au lot 23 et 60 pieds 7 pouces de profondeur sur le côté contigu au lot No 14. Lot No 14 a une profondeur sur le côté contigu au lot No 15 de 60 pieds 7 pouces et 59 pieds 5 pouces sur la ligne de côté du lot No 11, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 et 436 rue Natchez et constituant un grand entrepôt en briques à un étage; gaz et eau sur les lieux.

10° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Poydras, Tchoupitoulas et Natches ayant 22 pieds, 6 pouces de façade sur la rue Magasins par 106 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Natchez, duquel il forme l'encoignure et de 4 pieds près 104 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Poydras et 20 pieds 7 pouces de largeur dans le fond, toute mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 400 rue Magasins comprenant le susdit magasin en briques à quatre étages avec petit entrepôt dans le fond, le rez-de-chaussée est pavé en scellinger, gaz et eau.

11° Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Gravier, Natches et l'allée Bank désignés comme lots 13 et 28 sur un plan partiel non déposé en l'étude de Philip Lecorgne, ancien notaire en cette ville et mesurant d'après cela en mesure anglaise à savoir: le lot 13 a 21 pieds 7 pouces de front à la rue Camp sur 70 pieds de profondeur et le lot 28 a 21 pieds 7 pouces de face à l'allée Bank sur 44 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Natchez et 14 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne vers la rue Gravier, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés au No 434 rue Camp, consistant en [illegible] en briques à quatre étages ayant [illegible] et maintenant connue par [illegible] Bank travers et ilet.

Toutes les propriétés ci dessus sont vendues [illegible] et loyers là-dessus et sur [illegible] des renseignements complets seront donnés au moment de la vente.

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier,

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit avec lien du vendeur et hypothèque spécial devant être représentés par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les timbres du revenu intérieur des E. U. et les taxes de 1902 devant être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey et Benedict avocats.

25 jan—25 26—fév 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN PLACEMENT DE MERITE.

UN COTTAGE DOUBLE PAYANT.

1035 et 1037 rue Kerlerec, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Succession de Veuve Louis Rogeon.

No 66,019 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 18 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C., dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois couvert en ardoises, avec les dépendances, désigné par les Nos 1035 et 1037 rue Kerlerec, contenant 13 chambres, 2 cabinets, 2 o ternes, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Histoire ou Kerlerec, Amour ou Remparts, Craps ou Bourgogne et St Antoine, mesurant 30 pieds 2 pouces 4 lignes de face M. F., ou 32 pieds 2 pouces, M. A., à la rue Kerlerec, sur une profondeur de 120 pieds, M. F., ou 127 pieds 6 pouces M. A.

Un placement productif dans un bon voisinage.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat et de ville de 1902 au-dessus et en plus du montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. Pomes, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. F Bouchereau, avocat.

15fév—15 16 23—mars 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLE.

812, 814, 818 et 820 AVENUE BROOKLYN.

Entre Homer et l'avenue Slidell, Cinquième District. (Alger).

Successions de Peter Hackenberg et John Becker.

No 66,286 et 66,371 — Consolidées— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet MARDI, le 18 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 janvier 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans les affaires ci-dessus intitulées, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, situé, se trouvant et étant en partie dans le bourg McDonogh et en partie dans le bourg Daverie, dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, dans l'ilet No 39, maintenant 151, borné par l'avenue Brooklyn, (autrefois rue Madison) Homer, l'avenue Slidell, (autrefois rue Jackson) et Tèche, (autrefois rue Monroe) d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 10 septembre 1846 et déposé en l'étude de L. T. Caire, alors notaire en cette ville, d'après le plan 195 du livre de plans No 3 bis, lequel dit lot de terre est maintenant désigné comme partie du lot No 2 s